

Domaine d'application :

Animation musicale avec orchestre, musicien, DJ, etc. lors des spectacles

Tarifification générale : 3% (HTVA 3%)

Sur la totalité des recettes brutes réalisées par les entrées.

Minimum forfaitaire garanti par séance (HTVA 3%)

MINIMUM FORFAITAIRE GARANTI PAR SEANCE (HTVA 3%)	DROITS NETS
Jusqu'à 500 places	52 €
De 501 à 999 places	63 €
De 1000 à 1499 places	81 €
A partir de 1500 places	103 €

Dans ces conditions sont comprises également les auditions données par des enregistrements :

- Sur un véhicule publicitaire (tour de ville).
- Sous un chapiteau, avant et après le spectacle, ainsi qu'à l'entracte (musique de sonorisation).